

Soutien à la rénovation pédagogique du 1^{er} cycle - Nouvelle offre de formation

Appel à manifestation d'intérêt

Durée de l'AMI : 2023/24 – 2027/28

Include

L'objectif fondamental d'Include - INventer les Cours de Licence de l'Université de DEmain – est de rénover nos licences, et plus généralement les formations de premier cycle, afin de permettre à nos étudiant·e·s de réussir leur parcours à l'université. Il s'agit d'un objectif à moyen terme, d'où la durée du financement du projet de 10 ans. Le projet Include a débuté en janvier 2019 et son déploiement est prévu jusqu'en août 2028. Il est financé au titre du Programme d'Investissements d'Avenir 3 (PIA 3) lancé par l'État, intégré au plan France 2030, et mis en œuvre par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR-18-NCUN-0001) dans le cadre du 2^{ème} appel à projet Nouveaux cursus universitaires (NCU 2).

La nouvelle offre de formation 2024-2028 occupe donc une place centrale dans la période soutenue par le projet, et voit l'aboutissement des réformes nationales opérées lors de la période 2017-2022. Il s'agit donc de soutenir la déclinaison opérationnelle des rénovations pédagogiques choisies par l'établissement pour son offre de formation.

Stratégie de l'université en matière de Formation (voir cadrage de la nouvelle offre de formation)¹ – 1^{er} cycle

Accompagner l'entrée à l'université, l'orientation et le parcours étudiant

- Soutenir l'élaboration d'une orientation choisie et aider l'étudiant·e à réfléchir son parcours et concevoir son projet d'études et professionnel.
- Favoriser l'intégration à l'université et la réussite, en particulier dans le contexte de la réforme du baccalauréat et de la loi ORE (aménagement dits « Oui, si »).
- Offrir un accompagnement adapté à tous les publics selon leur profil (étudiant·e·s étrangers, étudiant·e·s en situation de handicap, étudiant·e·s fragiles, étudiant·e·s en demande de parcours renforcés, étudiant·e·s salariés, artistes étudiant·e·s ou sportif·ve·s de haut niveau, etc.), en développant notamment le tutorat.
- Fluidifier les parcours entre les formations proposées à l'université de Strasbourg

¹ ernest.unistra.fr/accreditation

Diversifier l'offre de parcours et les modalités de formation

- Proposer des modalités de formation adaptées aux publics accueillis et aux objectifs visés : articulation formation initiale, continue, temps plein, alternance ; adaptation des rythmes d'apprentissage ; approche raisonnée de l'enseignement à distance ou hybride, etc.
- Proposer des parcours intensifs, encourager le développement de doubles spécialisations, des parcours allongés.
- Diversifier les pratiques pédagogiques (renforcer par exemple la formation par la recherche, la pédagogie par projet, etc.)
- Renforcer et valoriser les compétences transversales dans tous les parcours de formation.
- Élargir les modalités d'internationalisation (mobilité, enseignement de spécialité en langue étrangère).
- Élaborer des passerelles entre les formations pour permettre la personnalisation et la construction progressive du parcours de l'étudiant·e.
- Mettre en œuvre les réformes en cohérence et synergie avec l'offre globale de formation, notamment la licence sciences pour la santé et le B.U.T. dans l'offre licence et licence professionnelle, etc.
- Porter les spécificités de l'offre de formation de l'établissement (transfrontalier, européen...).

Renforcer la valorisation et l'insertion professionnelle

- Étendre la professionnalisation des formations (développer la culture professionnelle de spécialité, favoriser l'immersion, développer la pédagogie par l'expérience, etc.)
- Développer les certifications et la validation par des UE, notamment en langues et pour l'engagement étudiant.
- Préparer à l'insertion professionnelle (relations avec les milieux professionnels, entrepreneuriat, lien avec les alumni).
- Accroître la lisibilité des compétences des étudiant·e·s.
- S'inscrire dans une approche qui conçoit la formation comme un processus de développement tout au long de la vie.

Modalités de soutien à l'expérimentation et au déploiement de dispositif

Include apporte son soutien à l'expérimentation et au déploiement d'action tendant à l'un ou plusieurs des objectifs détaillés ci-dessus. L'appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux composantes de l'Université ainsi qu'aux services pour les projets en lien avec la formation et les étudiant·e·s.

Un accent particulier, sans aucune intention d'exclusivité, est porté sur les actions suivantes:

- Le tutorat par les pairs
- Les ateliers de préparation à la mobilité internationale
- L'accompagnement des étudiant·e·s par des enseignant·e·s référent·e·s
- La mise en place de passerelles
- La transition vers une pratique pédagogique en approche par compétences

- La mise en place de licences pluridisciplinaires
- L'amorçage ou la consolidation de doubles licences
- La professionnalisation des parcours
- La personnalisation des cursus par des heures d'enseignement transversal

Deux types de financement sont proposés:

1. Un financement d'une durée de quatre semestres maximum pour des projets d'UE ou autre projet de court terme. Ce type de financement pourra être octroyé dès 2023, il s'agit d'expérimentations.

2. Un financement jusqu'en août 2028 pour les projets de formation de long terme. Ce type de financement pourra être octroyé dès la rentrée 2024, il s'agit de déployer un dispositif dans le cadre de l'offre de formation 2024-28.

Les dépenses éligibles relèvent des heures d'enseignement (sur ou hors service, intervention extérieure) et de référentiel (ingénierie et pilotage pédagogique ; de 6 à 24 heures)², ainsi que des vacances étudiantes.

Il n'est pas demandé du projet qu'il ne comporte que des heures ou des dépenses éligibles. Il n'y a pas a priori de minima ou de maxima de budget pour les projets candidats. Il n'est pas demandé de cofinancement des heures prévues par le projet.

Si la composante ou le service soumet plusieurs projets, ils sont classés de façon argumentée. Les demandes ex aequo ne sont pas examinées.

Procédure

Les projets sont à envoyer à l'équipe Include via le formulaire du Portail formation. Le dossier de candidature peut être co-construit entre l'équipe porteuse du projet et l'équipe Include. Les projets sont ensuite examinés et discutés avec les experts mobilisés par Include en tant que de besoin, avant arbitrage au fil de l'eau par le comité de pilotage Include. Si un autre véhicule de financement complémentaire ou plus approprié peut être mobilisé, un conseil sera apporté à la composante en ce sens.

Un formulaire de demande sera prochainement mis en place et communiqué sous la forme d'un portail dédié à la Formation. Les projets seront alors à être soumis par ce biais.

Critères de recevabilité :

- Le projet s'inscrit dans les objectifs d'Include³
- Le projet s'inscrit dans la stratégie de la NOF 24-28
- Le projet vise une des thématiques retenues
- Le projet s'inscrit dans une temporalité en cohérence avec l'AMI
- Le projet s'adresse au public du 1^{er} cycle universitaire
- Le projet propose un plan de pérennisation

² Chaque heure équivalent travaux dirigés réalisée valorisée au tarif de 52 €. Délibération CA 07/06/2022, point 4.01.2.

³ include.unistra.fr

Rappel de la composition du comité de pilotage Include : VP Formation, VP déléguée transformation pédagogique, VP délégué offre de formation, VP déléguée transition secondaire/supérieur, Coordinatrice, DGS adjoint, Directeur DES, Idip et EAV, Responsable Offre formation, Chargée d'appui aux missions Mission Prospective et Stratégie, Chargée d'études et d'évaluation.

Le projet fera l'objet d'un suivi par le comité de pilotage Include, dans le cadre de la production d'indicateurs de suivi et de réalisation des actions financées. Un accompagnement dans cette démarche sera assuré.

Contacts

Université de Strasbourg

Marion Thurot

Coordinatrice Projet Include

Direction des études et de la scolarité

Tel : +33.3 68 85 74 47

mthurot@unistra.fr

www.include.unistra.fr